



Le bois : énergie d'avenir ou dangereux polluant ?

La Lettre verte des EHPAD

Edito

La mairie de Paris a fait beaucoup parler d'elle ces dernières semaines avec son projet d'interdire les feux de bois, finalement bloqué par le ministère chargé de l'environnement. Le débat a une fois de plus illustré la complexité des questions d'environnement. Ou peut-être plus exactement, la difficulté d'en parler avec clarté et sérénité ! Cette première Lettre de 2015 espère aider à y voir un peu plus clair sur la question de l'utilisation du bois comme énergie.

En ce début d'année, j'adresse mes meilleurs vœux à chacun et j'exprime ce souhait : que nous puissions continuer d'agir ensemble pour un développement durable au sein de nos EHPAD, au service d'un accueil de qualité pour les résidents, et sur la base d'échanges sereins et constructifs !

Paul HEGE



Le bois : une énergie d'avenir

- Le monde végétal est une merveilleuse usine de matière organique grâce à la photosynthèse et à l'énergie solaire qui l'alimente. Ainsi le bois est clairement une **énergie renouvelable**, si la quantité prélevée dans les forêts ne dépasse pas ce qu'elles peuvent produire. Une **bonne gestion des forêts**, sollicitées également par l'essor de la construction en bois, est essentielle.
- En France, **la forêt couvre près de 30 % du territoire** : le bois est donc une **ressource locale**. Son exploitation crée de l'activité et n'implique pas de transport à grande distance.
- La fabrication des **plaquettes** et des **granulés**¹ permet de **valoriser les résidus** de la filière bois.
- Enfin, **l'utilisation du bois ne pèse pas sur l'effet de serre**. En effet, le gaz carbonique dégagé quand il brûle est celui que l'arbre dont il provient a absorbé pendant sa croissance : le bilan est donc neutre.

Des particules ? oui, mais aussi des solutions !

- Toutes **les combustions émettent des particules** et **celle du bois en émet beaucoup**. Une étude d'Airparif² aboutit à cette conclusion étonnante : en Île-de-France, le chauffage au bois génère autant de particules que le trafic routier.
- **L'émission et la diffusion des particules dépendent du type de combustion et de la qualité du bois**. Une cheminée ouverte où brûle du bois de récupération en émet de grandes quantités. Elles se répandent dans la pièce autant que dans l'atmosphère. A l'opposé, une chaudière moderne labellisée « Flamme verte 5 étoiles³ », avec un bois de bonne qualité, émet jusqu'à 30 fois moins de particules et ne nuit en rien à la qualité de l'air intérieur. En plus, elle produit environ 8 fois plus de chaleur avec la même quantité de bois.



Les particules fines en bref

- Ce sont de **minuscules poussières que nous inhalons avec l'air que nous respirons**. Les plus petites peuvent pénétrer jusqu'au fond des poumons, voire traverser leurs membranes et se diffuser dans tout le corps. Elles peuvent alors causer des **allergies**, des **accidents de santé** ou diverses **maladies**, dont des cancers.
- Les moteurs **diesel** et les **feux de bois** sont les sources de particules les plus médiatisées. Mais il y en a **bien d'autres** : la plupart des chauffages anciens, les aérosols, les barbecues, la cigarette, les bougies... et, pour les véhicules, diesel ou non, le frottement des freins et l'usure des pneus. Sans compter les sources naturelles : pollens, fumées de volcans...
- Globalement, **la qualité de notre air est bonne**, y compris en ville, bien meilleure qu'il y a quelques décennies. Mais **les pics de pollution doivent être pris au sérieux**, surtout par les plus jeunes et les plus âgés, et tous ceux dont la santé est fragile.

Que retenir ?

- **Les foyers ouverts cumulent les inconvénients** : ils polluent l'air intérieur et extérieur et sont inefficaces sur le plan énergétique.
- **Le bois est une énergie renouvelable, neutre pour l'effet de serre et disponible localement**. Il serait dommage de s'en priver !
- **Les solutions performantes sont nombreuses** : poêles ou chaudières, à bûches, plaquettes ou granulés. Y compris avec le plaisir de la flambée au salon !

simple, concret et éco-responsable

1 Les plaquettes sont des déchets d'exploitation forestière broyés. Les granulés sont fabriqués à partir de sciure par compression.
2 http://www.airparif.asso.fr/_pdf/publications/communique_presse_particules_110914.pdf - 3 <http://www.flammeverte.org>